



MAIRIE

88, Montée de l'Eglise 38440 LIEUDIEU

mairie.lieudieu@wanadoo.fr

[site : lieudieu.e-monsite.com](http://site:lieudieu.e-monsite.com)

Tél : 09 65 36 71 42

Le secrétariat vous accueille :

Le **mardi** de 13H30 à 17H00 et

le **vendredi** de 8H30 à 11H30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

Prochains événements:

20 Fév : Soirée Jeux (Comité des Fêtes)

22 Fev : Matinée Saucisses/Andouilles (ACCA)

15 Mars : 1^{er} tour des élections

20 Mars : Soirée Jeux (Comité des Fêtes)

22 Mars : 2ieme tour des élections

5 Avril : Randonnée / Vente de diots (Comité des Fêtes)

20 Juin : Kermesse (Sou des Ecoles)

4 Juillet : Fête de l'été (Comité des Fêtes)

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

En ce début d'année 2026, je vous adresse, au nom du Conseil municipal et du personnel communal, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite.

Lieudieu doit son dynamisme à l'engagement de nombreux acteurs : habitants, bénévoles, associations, artisans, agriculteurs, commerçants et entrepreneurs. Je tiens à les remercier chaleureusement, ainsi que les agents communaux et l'équipe éducative, pour leur investissement quotidien au service du village.

L'année 2025 a permis la réalisation de plusieurs projets importants : rénovation de bâtiments communaux, création de logements, déploiement de la fibre, entretien de la voirie et installation du City Stade, apprécié des familles. Ces actions ont été menées malgré un contexte financier contraint, grâce au soutien de nos partenaires institutionnels et à une gestion rigoureuse.

Notre école, nos services de proximité et notre tissu associatif restent des atouts majeurs pour l'attractivité et la qualité de vie à Lieudieu. Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants, appelés à enrichir la vie communale.

Ne me représentant pas aux prochaines élections municipales, je quitte mes fonctions avec confiance et sérénité, convaincu de l'avenir de Lieudieu, commune où il fait bon vivre.

À celles et ceux qui traversent des moments difficiles, comme à l'ensemble des habitants, je souhaite une excellente année 2026.

Merci à toutes et à tous.

Le Maire, Guy GERIN

ELECTIONS MUNICIPALES

Informations importantes pour les communes de moins de 1 000 habitants



1. Déclaration de candidature

- La déclaration de candidature est **obligatoire** à chaque tour.
- Elle se fait par **liste**, déposée en préfecture ou sous-préfecture.
- Chaque liste a un **responsable** mandaté par les candidats.
- Dates limites de dépôt de candidature :
 - 1^{er} tour : jeudi 26 février 2026 à 18h
 - 2^e tour (si nécessaire) : mardi 17 mars 2026 à 18h
- Aucun retrait ou remplacement de candidat n'est possible après le dépôt de la liste (sauf retrait complet de la liste avant la date limite).

2. Composition des listes

- Les conseillers municipaux sont élus au **scrutin de liste à deux tours**.
- Les listes doivent être **complètes**, avec :
 - autant de candidats que de sièges à pourvoir,
 - **jusqu'à 2 candidats supplémentaires** possibles.
- Une liste peut toutefois être considérée comme complète avec **jusqu'à 2 candidats de moins**.
- La liste doit respecter la **parité stricte** : alternance homme/femme.

3. Vote des électeurs

- L'électeur vote **pour une liste entière**, sans possibilité de :
 - rayer,
 - ajouter un nom,
 - modifier l'ordre des candidats.
- Tout bulletin non conforme ou concernant une liste non enregistrée est **nul**.

4. Mode de scrutin

- Scrutin **proportionnel avec prime majoritaire** :
 - la liste arrivée en tête obtient **la moitié des sièges**,
 - les autres sièges sont répartis à la proportionnelle.
- Un **seul tour** suffit si une liste obtient la majorité absolue.
- Sinon, un **2^e tour** est organisé :
 - seules les listes ayant obtenu **au moins 10 %** des suffrages exprimés au 1^{er} tour peuvent s'y présenter.
 - des modifications de listes sont possibles sous conditions.

Points clés à retenir

- Fin du panachage : **on vote pour une liste, pas pour des personnes.**
- Importance du dépôt et de la composition des listes.
- Règles strictes sur la parité et les modifications entre les tours.
- Changement majeur pour les petites communes par rapport aux scrutins précédents.

INFORMATION ROUTIERE

Essai de circulation au niveau de la place du village.

Merci de respecter le sens giratoire.

Vos remarques et suggestions sont les bienvenues.



SOU DES ECOLES

En ce début d'année, **les membres du Sou des Écoles vous adressent leurs meilleurs vœux**. Nous vous souhaitons une année douce et sereine, rythmée par de beaux projets pour nos enfants. Merci pour votre engagement et votre présence, essentiels pour continuer à offrir des moments d'exceptions à tous les enfants de l'école.

Le Sou des Écoles de Lieudieu adresse tout particulièrement un immense merci à l'ensemble des parents et des familles pour leur belle mobilisation lors du spectacle de Noël. Ce moment chaleureux et festif a permis à petits et grands de partager un très beau temps de convivialité autour d'un spectacle de qualité, préparé avec soin par l'équipe pédagogique, que nous remercions sincèrement pour son engagement et sa créativité au service des enfants.

Les ateliers de Noël ont eux aussi rencontré un vif succès. Les nombreuses inscriptions témoignent de l'attachement des familles à ces moments privilégiés, pensés pour offrir aux enfants des instants de découverte et de partage.



Tout au long de l'année, l'action du Sou des Écoles permet d'accompagner concrètement les projets de l'école: interventions extérieures, sorties scolaires, activités pédagogiques, matériel adapté... Autant d'initiatives qui favorisent l'épanouissement des enfants et stimulent leur curiosité.

Plusieurs projets viendront rythmer les prochains mois. Les enfants bénéficieront notamment de **l'intervention d'un professionnel de l'association JASPIR autour de l'expression corporelle**, dans l'objectif de préparer un spectacle, mais aussi d'une **sortie au planétarium** et de la rencontre avec un scientifique. Ces moments sont pensés pour éveiller leur imagination et nourrir leur envie d'apprendre.

Le 9 mars prochain, **une sortie à la neige** est prévue à Corrençon-en-Vercors. Cette journée offrira aux enfants une expérience unique, riche en découvertes, en sensations nouvelles et en souvenirs précieux.

Nous vous donnons également **rendez-vous le 20 juin pour la kermesse de l'école**, un temps fort attendu, placé sous le signe de la fête, de la bonne humeur et du partage. Nous espérons de belles mobilisations pour les événements à venir comme nous l'avons vu à Noël. Un grand merci à tous et à très vite !

COMITE DES FÊTES

Le Comité des Fêtes poursuit ses activités pour apporter un peu d'animation dans le village.

Après le repas qui a accompagné l'Assemblée Générale et le traditionnel petit déjeuner du Téléthon fin 2025, les activités prévues pour le début de 2026 sont les suivantes :

Tous les 3^{èmes}
vendredi du mois,
des **soirées jeux**
ouvertes aux petits
comme aux grands
Les prochaines auront
lieu :
- le vendredi 20
février
- le vendredi 20 mars
Entrée gratuite



Le **dimanche 5 avril**
au matin (dimanche
de Pâques) nous vous
proposerons plusieurs
parcours de
randonnée à travers
les bois.
Une vente de **diots**
clôturera cette
matinée



Pour fêter le début de l'été, la **fête de l'été** sera
reconduite avec apéritif, repas et soirée sous chapiteau.
Réservez votre **samedi 4 juillet** au soir !



Nous remercions toutes les personnes qui ont participé aux activités de l'année dernière et invitons tous les habitants du village à participer à celles de cette année : ce sont les occasions idéales pour rencontrer vos voisins proches ou éloignés et passer de bons moments à Lieudieu.

Et pour ne rien rater, suivez-nous sur notre page facebook : « **Comité Des Fêtes Lieudieu** » ou avec les annonces sur **CityAll**.

Nous serions également heureux de vous accueillir dans l'association pour devenir acteurs de ces activités, n'hésitez pas à nous contacter !

Le bureau : Anne-Raphaëlle RIMAUD (Présidente), Emilie BROIZAT (Trésorière) et Sophie BOSSY (Secrétaire)

